

CERTIFIÉ

Saint-Alfred, le 24 février 2010

Madame Joanne Mealing, registraire  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
880, chemin Sainte-Foy, local 4.00  
Québec (Québec) G1S 4X4

**OBJET : Demande d'exploration minière autour et à l'intérieur du périmètre d'urbanisation de Saint-Alfred, votre lettre datée du 16 février 2010**

Madame,

Nous accusons réception de votre demande d'avis et suggestions de conditions concernant l'exploration minière dans les limites de notre village.

Le village de Saint-Alfred, bien que restreint, comprend l'ensemble des fonctions utiles et nécessaires à notre communauté. Prochainement, un système d'aqueduc et d'égout collecteur sera implanté afin de mieux desservir notre population, attirer de nouveaux résidents et protéger l'environnement.

L'exploration minière à l'intérieur du périmètre d'urbanisation ne reçoit pas notre appui. J'estime que cette activité sur les terrains privés aurait des impacts négatifs sur l'environnement physique et social de la population. De plus, la prospection est inutile en raison du fait que tout usage relié de près ou de loin à l'extraction est interdit à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. La carte ci-jointe illustre le périmètre d'urbanisation de Saint-Alfred.

En dehors de celui-ci, nous demandons au Ministre d'imposer les conditions suivantes : aucun forage entre 20h et 7h; le titulaire du permis doit contrôler les émissions de poussières, de matières polluantes ou autres nuisances à proximité des résidents; l'exploitant doit laisser les terrains dans leur état d'origine ou indemniser les propriétaires pour les dommages encourus. Les nappes d'eau souterraines nécessaires au captage d'eau potable ne devront pas être altérées par les activités de forage. En ce sens, l'emploi d'huile végétale est suggéré pour la machinerie et des troussees de confinement des polluants en cas d'accidents devraient être présentes sur les sites et imposées aux exploitants. Une résolution du Conseil municipal suivra.

Espérant le tout à votre satisfaction, je demeure à votre entière disposition pour en discuter. Veuillez agréer, Madame Mealing, l'expression de mes sentiments distingués.



Jean-Rock Veilleux, Maire  
Préfet de la MRC Robert-Cliche  
Municipalité de Saint-Alfred  
194 rang Sainte-Marie  
Saint-Alfred (Qué.)  
G0M 1L0

Téléphone mairie : 418-774-2068



